

1 Généralités

1.1 Les besoins

1.1.1 Population

Population totale INSEE 1999	Population totale INSEE 2008	À DESSERVIR Court et moyen terme
905	1010	1000 à 1200

1.1.2 Gestion des réseaux

- Régie communautaire
- Régie syndicale
- Affermage

Mode de gestion du service : Le service eau est exploité en délégation de service public par la Lyonnaise des Eaux France.

Nom du prestataire	Lyonnaise des Eaux (ex SDEI)
Date de début du contrat	27 décembre 2011
Date de fin du contrat	26 décembre 2031

Missions du prestataire :

- 1) le droit exclusif pour le Délégué d'assurer auprès des usagers le service de distribution d'eau potable à l'intérieur du périmètre défini,
- 2) l'exploitation par le Délégué de la totalité des installations de production et de distribution d'eau potable ainsi que de leurs ouvrages annexes, dont la Collectivité est propriétaire ou qui sont mis à sa disposition,
- 3) l'obligation pour le Délégué, conformément à la réglementation en vigueur :
 - d'assurer la surveillance, le fonctionnement et l'entretien des ouvrages de prise d'eau et des ouvrages de production d'eau potable de la Collectivité dans les conditions précisées au présent contrat,
 - d'assurer la surveillance, le fonctionnement, l'entretien et les réparations des canalisations destinées à la distribution de l'eau potable dans les conditions précisées dans le présent contrat, y compris la partie des branchements située sous domaine public ou sous des voies privées ouvertes à la circulation ou en terrain privé faisant l'objet de servitudes et les ouvrages accessoires tels que regards, bouches à clés, comptages,
 - d'assurer l'entretien, les réparations et le contrôle de la conformité des branchements au réseau public,
 - de détecter et corriger les anomalies des réseaux, les dysfonctionnements localisés du service délégué, de vérifier l'état du réseau par tous les moyens appropriés : surveillance des données des compteurs de production, des compteurs sur réseaux, recherches de fuites et de toute anomalie susceptible de nuire au bon fonctionnement du réseau, aux performances et à la fiabilité du système de distribution et de production d'eau potable, à la qualité de l'eau distribuée et à l'environnement,
 - d'assurer la surveillance, le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement des postes de pompage et des réservoirs actuellement en service ou qui seront réalisés par la Collectivité au cours du présent contrat, y compris les dispositifs de télésurveillance,
- 4) l'obligation pour le Délégué de fournir à la Collectivité pour l'élaboration de ses projets de renforcement et d'extension et, plus généralement, pour la maîtrise du service délégué et de l'approvisionnement en eau potable, les renseignements, conseils et assistance technique relatifs aux ouvrages et au fonctionnement du service délégué,
- 5) le droit pour le Délégué de percevoir les rémunérations prévues par le présent contrat, en particulier la part du prix de l'eau potable correspondant aux prestations fournies par lui aux usagers du service délégué, ainsi que les prix prévus au bordereau de prix unitaires annexé au présent contrat, notamment pour la réalisation des branchements neufs.

1.1.3 Abonnés et consommations

Le nombre d'abonnés est de 529 en 2012

1.1.4 Les ressources

La commune est alimentée par les captages situés à Saint-Didier sur Beaujeu, Les Ardillats et Taponas.

Avant distribution, l'eau subit un traitement de désinfection. Le syndicat a confié la gestion de son réseau de distribution à la SDEI – Nord Rhône.

Les ressources du SIEVA sont les suivantes

Désignation	2009	2010	2011	2012	Variation
Source Montchanin (St Didier sur Beaujeu) m3/an	25 686	14 850	4 252	0	- 100%
Source Fontbel (Les Ardillats) m3/an	38 665	49 773	40 474	19 856	- 50,9%
Champ captant des Sablons (Taponas) m3/an	981 100	970 128	1 040 711	1 063 366	+ 2,2%
Total m3/an	1 045 451	1 034 751	1 085 437	1 083 222	- 0,2%

Le SIEVA a importé :

Désignation	2009	2010	2011	2012	Variation
Import SIVU GS (m3/an)	9 001	9 925	11 408	15 575	+ 36,5%

Total des volumes d'eau potable :

Désignation	2009	2010	2011	2012
Ressources propres m3/an	1 045 451	1 034 751	1 085 751	1 067 647
Importations m3/an	9 001	9 925	11 408	15 575
Total m3/an	1 054 452	1 044 676	1 097 159	1 083 222

1.1.5 Qualité des eaux distribuées

En 2012, le contrôle sanitaire a donné lieu à des prélèvements. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie en station de traitement et sur l'eau distribuée. L'eau distribuée au cours de l'année 2011 présente une bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaire pour toutes les substances toxiques et indésirables mesurées.

Indicateur P101.1 : taux de conformité Microbiologique									
100 %									
2008	2009	2010	2011	2012					indicateur
100	100	98,1	100	100					

Indicateur P102.1 : taux de conformité Physico-chimique									
99 %									
2008	2009	2010	2011	2012					indicateur
100	100	100	99	99					

Ces valeurs portent sur les eaux distribuées, dans le cadre du contrôle sanitaire.

1.1.6 Réseau

Linéaire de réseaux de desserte sur l'ensemble des communes adhérent du SIEVA:

Désignation	2009	2010	2011	2012
Linéaire du réseau hors branchements en km	391,8	391,9	393,433	393,319

Par ailleurs le service eau gère :

- 1 385 vannes
- 70 détendeurs / stabilisateurs
- 8 débitmètres
- 910 accessoires de réseau

2 Zones à desservir

Les zones à desservir dans le cadre de l'urbanisation prévue par le PLU sont desservies en limite de zone, avec une capacité suffisante pour répondre aux besoins engendrés par les nouveaux développements.

3 Conclusion générale « Eaux »

Les capacités de développement inscrites par le PLU à une échéance de 12 ans sont adaptées aux capacités d'alimentation en eau potable.

Assainissement

Réseau eau potable
(d'après le plan de l'Atelier d'urbanisme
M. Drossart - 2001)

